



et votre vie s'active

CONTACTEZ-NOUS

03 85 90 97 97

info@cibc-bourgogne.fr

Un premier entretien gratuit et sans engagement pour présenter la prestation, mobiliser des aides au financement, organiser le planning de l'accompagnement

CÔTE D'OR

BEAUNE

DIJON

SAÔNE ET LOIRE

CHALON-SUR-SAÔNE

DIGOIN

LE CREUSOT

MÂCON

YONNE

AUXERRE

AVALLON

JOIGNY

SENS

UNE DÉMARCHE EN TROIS PHASES

1

BILAN DE CARRIÈRE

Analysez votre parcours et votre situation actuelle

Exprimez vos attentes et besoins

2

INVESTIGATION

Choisissez un objectif professionnel

Recherchez des informations pour mener à bien votre projet

Construisez un plan d'actions

3

RECHERCHE D'EMPLOI

Préparez vos outils de recherche d'emploi

Simulez des entretiens pour vous entraîner

Répondez à des offres d'emploi adaptées à votre projet

Bénéficiez d'un médiateur pour vous appuyer et négocier votre contrat

Outplacement Individuel



cibc-bourgogne.fr



et votre vie s'active



Une relation de confiance
avec le même consultant
tout au long du bilan



Présentiel, distanciel, mixte
le choix de la modalité qui
vous convient le mieux



Quitter son poste de travail est une étape qui peut sembler insurmontable et la recherche d'emploi peut devenir plus difficile au fur et à mesure que le salarié acquiert de l'ancienneté. Lorsqu'une personne a travaillé pendant une longue période dans la même entreprise, la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation peut devenir déroutante et démotiver le demandeur d'emploi. Alors pour le soutenir dans sa transition professionnelle, le CIBC propose le reclassement professionnel.

L Un accompagnement personnalisé visant à faciliter la réinsertion professionnelle du bénéficiaire. Cette prestation permet à l'ancien salarié de mieux accepter le changement d'emploi et de rechercher plus efficacement un nouveau travail.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
**BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE**



Prérequis

L'outplacement s'inscrit dans le cadre d'une procédure de rupture du contrat de travail. Il peut être individuel ou collectif dans le cas d'un plan de licenciement concernant plusieurs salariés.

Objectifs

- Faire le point sur son parcours professionnel
Aborder la reconversion professionnelle
- Déterminer une stratégie personnalisée et construire des plans d'action adaptés
- Être accompagné pendant sa recherche
- Bénéficier d'un médiateur pour vos démarches
- Retrouver rapidement un emploi

Accessibilité et modalités

Les entretiens se déroulent en agence, à distance, ou un mixte des deux : vous décidez !

Nos locaux sont accessibles à tous et nous nous adaptons pour mieux vous accueillir.

Si vous avez besoin d'aménagements particuliers, vous pouvez vous adresser à notre référent handicap :

handicap@cibc-bourgogne.fr

Délai

L'accompagnement commence après la rupture du contrat de travail.

Financement

L'outplacement est une prestation à la charge du bénéficiaire lorsqu'il est individuel.

Sans impératif, l'employeur peut cependant prendre en charge une partie ou l'intégralité du reclassement professionnel d'un salarié.

Méthodes et outils pédagogiques

Lors des rencontres, le consultant travaille avec le candidat et s'attache à :

- Vérifier les démarches effectuées et l'atteinte des objectifs
- Conseiller et assister le bénéficiaire pour relancer son plan d'actions
- Proposer des offres adaptées
- Aider à l'organisation des futures démarches et à leur planification
- Soutenir et maintenir la motivation du bénéficiaire

Le CIBC adapte le rythme de l'accompagnement selon vos besoins.